







Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016



Montfort en Chalosse s'engage dans le Zéro Phyto - Morcenx, le 28 novembre 2016



II. Les moyens de communication

1. La signalétique sur les divers lieux (Belvédère, école...) à l'aide d'affiches créées par le Bureau d'Etudes TERRITORI et encadrées par Thierry POIZAT avec des bambous récupérés.



2. Le Bulletin Municipal







Jeudi 9 juin 2016

La nature a sa place à Montfort

Au 1er janvier 2017, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires. Plus d'insecticide, plus de pesticide. C'est la conséquence de la loi Labbé, dite loi de transition énergétique, de juillet 2015, qui interdit l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et les voiries. L'interdiction pour les particuliers sera effective au 1er jan-

Pour aider la commune à mettre en place des formules alternatives et bénéficier des aides de l'Agence de l'eau, qui supervise l'opération, la commune de Montfort a fait appel au bureau d'études Territori, représenté par Marc Saubion et Franck Saint-Girons qui, vendredi dernier, ont rencontré le maire et la commission espaces verts. Ils avaient, auparavant, réalisé un diagnostic de tous les espaces nature de la commune pour proposer des solutions adaptées au village.

L'étude montre que Montfort, déjà sensible aux préoccupations éco-machines (balayeuse, brosseuse et logiques, a toujours été sage en matière de produits chimiques, avec ser, il faudra user d'autres moyens : une consommation bien inférieure débroussailleuse, appareil thermià la moyenne. Les jachères fleuries que, etc. Mais aussi broyeur, car il ont habitué la population à des es-faudra aussi valoriser les déchets. Il paces non tondus, que les fleurs s'agit d'un changement de prati-



Franck Saint-Girons et Marc Saubion. PHOTO A Q.

égaient. Mais il va falloir aussi accepter que l'herbe fasse partie du paysage urbain.

Changement de pratique

Fini d'arroser les trottoirs, les allées du cimetière, les abords de routes avec du désherbant. Les pelouses seront toujours tondues, l'herbe sera toujours maîtrisée, mais là où les

que, mais aussi d'habitude, car il faudra accepter un peu d'herbe dans le village. Enherbé ne veut pas dire négligé, l'herbe peut être tondue, mêlée de fleurs, domestiquée, sans pour autant être détruite par tous ces produits qui se retrouvent dans l'eau de ruissellement puis dans les nappes, qui s'en trouvent polluées. Il faut dire que les dosages sont impressionnants, surtout dans les jardins d'agrément et les jardiniers amateurs sont souvent très friands de produits chimiques. Il va falloir se souvenir que l'herbe est Annie Quillon

MONTFORT-EN-CHALOSSE



Il est l'heure de respecter la nature, même au prix de quelques brins d'herbe, PHOTO A.O.

L'heure du zéro phyto a sonné

La municipalité de Montfort vient de recevoir la visite du bureau Territori, qui a réalisé le plan de gestion différencié et le diagnostic sur le village dans le cadre de l'opération zéro phyto. Montfort est bon élève, avec des efforts réalisés dans tous les secteurs.

Déjà l'allée des Droits-de-l'homme, le belvédère, ainsi que l'espace derrière les pompiers sont enherbés et, après la canicule de cet été qui en avait fait des tapis d'herbes sèches, tout a reverdi sous les pluies d'automne. Plus de produits pour éradiquer l'herbe, cela signifie qu'il faut accepter un peu d'herbe rase sur certaines zones car se posera un problame de main-d'renure Les employés communaux ne pourront pas tout faire à la main. On peut brûler les herbes, les arracher et balayer avec vigueur les rues. La municipalité envisage quelques achats de matériel, mais il faudra quand même, accepter la flore spontanée, ce qui ne signifie pas que l'entretien n'est pas fait mais qu'on respecte la règle zéro phyto obligatoire dès le 1er janvier 2017, deux ans plus tard pour les particuliers.

Montfort fait partie des communes exemplaires, puisque les responsables interviendront à Morcenx le 28 novembre lors d'une rencontre départementale sur le sujet. Annia Quillon

